Réussite éducative

La Ville du Blanc-Mesnil accompagne la scolarité des élèves du secondaire et de l'enseignement supérieur par la mise en place de différents dispositifs.

Contrat de réussite

Ce dispositif est encadré par des étudiants blanc-mesnilois ayant signé un contrat de réussite avec la Ville. Ces derniers doivent disposer d'un niveau d'études supérieur à bac+2, afin de d'accompagner les collégiens et lycéens dans leur scolarité. Les dossiers sont à retirer en mairie, auprès de la Direction de la Jeunesse. Une commission valide la liste des étudiants retenus.

Les aides aux devoirs sont réparties géographiquement sur plusieurs sites, afin de permettre une plus grande proximité avec les lieux d'habitation :

- **Maison de quartier Jean-Jaurès.**
- **Médiathèque Édouard-Glissant.**

Pendant les vacances scolaires, un accompagnement spécifique portant sur des matières sélectionnées peut se mettre en place à la demande des collégiens et lycéens (groupe de 5 élèves minimum).

Stage multi-entreprises (collège)

Dans le cadre du parcours Orientation des collégiens de troisième, la Direction de la Jeunesse se propose d'encadrer pendant une semaine, un groupe de 16 élèves pour chacun des 5 collèges de la Ville. L'objectif pendant cette période est de permettre l'immersion dans les entreprises et les filières professionnelles, afin de faire découvrir aux jeunes Blanc-Mesnilois un champ d'activités le plus diversifié possible.

Cérémonie des bacheliers

Cet événement vise à récompenser les lycéens ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au baccalauréat en organisant un évènement à leur attention et en leur offrant une récompense en fonction de leur mention obtenue. Les parents sont également invités à célébrer cette occasion particulière.

Bourse au permis

Ce dispositif apporte une aide au financement du permis de conduire pour des jeunes entre 18 et 30 ans. Un dossier de candidature doit être retiré auprès de la Direction de la Jeunesse. Une commission est chargée de valider la liste des dossiers retenus. En contrepartie, les jeunes doivent proposer un projet d'activité citoyenne au sein d'une association locale.

Forum des métiers du sport

Depuis 2022, un forum des métiers du sport est organisé et permet à l'ensemble des élèves du secondaire de découvrir une diversité de métiers et d'orientations possibles dans les différents domaines du sport (enseignement et associatif, santé et médical, formation, sécurité, gestion du sport, communication et médias,…)

Contact

Direction de la Jeunesse

Hôtel de ville
1, place Gabriel-Péri
93150 Le Blanc-Mesnil
France
01 71 82 00 99
Courriel

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Jeudi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Jeudi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le formulaire en ligne.